

HORAIRES DU BUREAU

Lundi	17h à 19h
Mardi	10h à 11h et 17h à 19h
Mercredi	14h à 19h
Jeudi	10h à 11h et 17h à 19h
Vendredi	17h à 19h
Samedi	10h à 12h

PIÈCES À FOURNIR

- 2 photos d'identité aux normes (e-photo)
- 4 timbres
- Pièce d'identité ou photocopie (recto-verso - en couleur)
- Permis de conduire actuel ou photocopie (recto-verso - en couleur)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) (électricité, eau, gaz, téléphone, ...)
 - Attestation d'hébergement au même nom, datée et signée
 - Pièce d'identité de l'hébergeant (recto-verso - en couleur)
- ASSR2 ou ASR (toute personne de moins de 21 ans)
- Photocopie de l'attestation de recensement (personne de 16 à 17 ans)
- Photocopie du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (personne de 17 à 25 ans)

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- ⇒ Casque intégral, modulable ou jet, homologué CE, muni de 4 bandes réfléchissantes
- ⇒ Paire de gants moto homologués CE
- ⇒ Chaussures montantes ou bottes (matériel moto non obligatoire)
- ⇒ Blouson (cuir / textile) résistant
- ⇒ Pantalon

MOTO ÉCOLE PETIT

Nicolas Horeaux

03 26 84 11 33
06 28 50 31 12



246 bis avenue de Laon
51100 REIMS

www.autoecolepetit.com
motoecolepetit51@orange.fr

FORMATION A₁ / A₂

Elle se dispense en moto-école sur des véhicules correspondant à la catégorie de permis désirée. Elle se décompose en trois étapes :

- ETM (Épreuve Théorique Moto), sous forme d'un examen composé de 40 questions, pour lequel il faut obtenir un résultat d'au moins 35 bonnes réponses sur 40.

- Épreuve HC (Hors Circulation), avec la réalisation d'un parcours à allure lente et modérée

- Épreuve Circulation, sous forme d'un parcours en et hors agglomération pour une durée maximale de 40 minutes.

- L'élève devra justifier d'un minimum de 20 heures de leçon, dont 8 sur piste et 12 sur route pour être autorisé à passer l'examen du permis.

PARTIE ADMINISTRATIVE ET THÉORIQUE

⇒ Frais administratif	60 €
⇒ Livre code moto	30 €
⇒ Code en ligne	30 €
⇒ Livret d'apprentissage	10 €

Total€

⇒ Prépa théorie moto en salle par enseignant (2h)	30 €
⇒ Examen du Code (à régler au moment de la réservation de la date d'examen)	30 €
⇒ Démarche administrative post permis	15 €

PARTIE PRATIQUE

⇒ Evaluation	40 €
⇒ Leçon de conduite (53 min)	40 €
⇒ Présentation à l'épreuve hors circulation	60 €
⇒ Présentation à l'épreuve circulation	60 €

FORMATION 7H

ATTESTATION 125

Formation 7h pour la délivrance de l'attestation pour circuler en 125cm³ (deux-roues motorisé de 50 à 125 cm³ ; tricycle dont la puissance dépasse 15kW)

280 €

PASSERELLE

Formation 7h pour passerelle du permis A₂ au permis A

280 €

PERFECTIONNEMENT

Perfectionnement à la conduite moto, reprise du guidon (par rdv de 2 leçons de 53 min)

80 €